

Convocation du 3 mai 2023

- Choix entreprises marché reboisement
- Suppression / Création de poste
- Statuts Syndicat Intercommunal des Eaux
- Commission de contrôle listes électorales
- Questions diverses

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 mai 2023 à 20 h 30

Président : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, CHAFFANGE Elise, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, MILLOT Laurent

Absents : Virginie BARATA, Damien HENRY, Anthony PINTO, Delphine GARDIEN

Approbation du Procès-verbal du 04 avril 2023

Nomination secrétaire de séance : Bruno PESENTI

CHOIX DES ENTREPRISES MARCHE REBOISEMENT :

Après examen des propositions des candidats et du rapport d'analyse des offres proposé par l'Office National des Forêts et présenté par Madame le Maire concernant les travaux de reboisement du Plan de Relance en forêt communale de PARCEY, le Conseil Municipal,

❖ Décide de retenir les offres suivantes :

➤ **Pour le lot 1** : travaux de préparation de la végétation : **6 offres reçues**

- Entreprise retenue : entreprise TELLA
- Pour un montant de 16 092 € HT soit 17 701,20 € TTC

➤ **Pour le lot 2** : travaux de plantation et dégagement : **1 offre reçue**

- Entreprise retenue : entreprise COULET
- Pour un montant de 78 499,46 € HT soit 87 901,13 € TTC

❖ Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce marché

Vote : Unanimité

SUPPRESSION / CREATION DE POSTE :

Après avis du comité technique du centre de gestion de la FPT en date du 27 avril 2023, Le Conseil Municipal décide :

- De supprimer le poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 20/35 à compter du 1er juin 2023
- De créer le poste d'adjoint technique à temps non complet 20/35 à compter du 1^{er} juin 2023

Vote : Unanimité

STATUTS SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION DE DOLE :

Après avoir pris connaissance de la délibération du 24 mars 2023 par laquelle le Comité Syndical adopte son projet de statuts et du projet de statuts du S.I.E. de la Région de Dole, le Conseil Municipal,

- Approuve les statuts adoptés par le Comité Syndical du S.I.E. de la Région de Dole dans sa séance du 24 mars 2023.

Vote : Unanimité

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

MME le MAIRE rappelle au Conseil Municipal que la commission de contrôle des listes électorales est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du tribunal judiciaire. Le mandat de 3 ans de la commission actuelle est arrivé à échéance. Une discussion est engagée pour la désignation des nouveaux membres. Le conseil Municipal, comme il en a la possibilité, décide de reconduire les membres précédemment désignés.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil municipal :

- Accepte le chèque de Groupama ; d'un montant de 3 310.70 €, pour remboursement de frais d'avocat.
- Valide le plan de financement des travaux de rénovation totale de l'éclairage public, suite à l'attribution de la subvention DETR d'un montant de 19 884 €.

MME le Maire :

- Informe le conseil municipal qu'il devra se réunir le vendredi 9 juin prochain pour élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.
- Présente la première esquisse des plans du futur pôle santé proposé par Créativ bât.
- Communique le rapport d'activités 2022 du Grand Dole au Conseil Municipal.

M. PESENTI :

- Fait un point sur les travaux d'extension du cimetière

Séance levée à 22 h 15.

Le Maire,
Céline LABOUROT



Le Secrétaire,
Bruno PESENTI,

